



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Règlement graphique
Zoom sur le bourg

Echelle 1/4000



PLU arrêté le : 04 Décembre 2023
PLU approuvé le : 29/09/2025

VERDI

Informations cadastrales

- Limite communale
- Parcelles cadastrées
- Bâti cadastrés
- Actualisations cadastrales
- Surface hydrographique / Cours d'eau
- Bâtiments agricoles

Zones urbaines

- UA : zones urbaines du centre-village et des hameaux historiques
- UB : zone urbaine correspondant aux secteurs d'extension plus contemporains
- UF : zone à vocation d'équipements publics de loisirs
- UX : zone accueillant des activités économiques

Zones à urbaniser

- TAub : zone à urbaniser à court terme à vocation d'habitat

Zones agricoles et naturelles

- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Np : zone naturelle protégée (zone humide, ZNIEFF de type I et site Natura 2000)
- Nrj : zone naturelle accueillant des installations de production d'énergies renouvelables

Secteurs de projet

- Secteur couvert par une Orientation d'Aménagement et de Programmation

- Emplacements réservés

Eléments à préserver pour des raisons environnementales, paysagères ou architecturales

- Zones humides à protéger
- Milieux humides
- Espace boisé à préserver
- Site à protéger pour des motifs d'ordre culturel historique et architectural au titre de l'Article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Elément du patrimoine bâti à préserver au titre de l'Article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies à préserver au titre de l'Article L.151-23 du Copde de l'Urbanisme

Secteurs à préserver en raison de la présence d'enjeux particuliers

- Source de captage
- Périmètre immédiat
- Périmètre rapproché
- Périmètre éloigné
- Servitude aéronautique de dégagement
- Secteur concerné par le PPRI

Autres prescriptions

- Potentiel changement de destination
- Voies et chemins à créer ou à conserver

Informations

- Ligne électrique
- Ligne PTT

